

Avis n°22-18623

## Référence de TED :

[2022/S 028-072259](#) - annonce diffusée le 09 février 2022

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/22-18623/officiel>

Département(s) de publication : **73**

Annonce No **22-18623**

---

[I.II.IV.V.VI.](#)

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville d'AIX-LES-BAINS, AIX-LES-BAINS, F, Courriel : [commandepublique@aixlesbains.fr](mailto:commandepublique@aixlesbains.fr) ,

Code NUTS : FRK27

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.aixlesbains.fr>

Adresse du profil acheteur :

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Agence/office régional(e) ou local(e)

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

#### II.1.1) Intitulé : Prestations de fourrière automobile

Numéro de référence :

#### II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 50118110

Descripteur supplémentaire :

#### II.1.3) Type de marché

**Services**

II.1.4) Description succincte : Prestations de fourrière automobile sur le territoire de la ville d'Aix-les-Bains : toutes les opérations relatives à l'enlèvement de la voie publique et à la conservation des véhicules, le gardiennage, la restitution ou l'aliénation des véhicules mis en fourrière 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, en application de la législation en vigueur et des arrêtés municipaux. Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande. Montant maximum HT annuel : 110 000 euros HT. Durée : 1 an reconductible 3 fois

#### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

#### II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur 440 000 euros

ou

Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

## Section II : Description

OBJET : Prestations de fourrière automobile

### II.2) DESCRIPTION

#### II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 50118110

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 50111100

Descripteur supplémentaire :

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK27

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Prestations de fourrière automobile sur le territoire de la ville d'Aix-les-Bains : toutes les opérations relatives à l'enlèvement de la voie publique et à la conservation des véhicules, le gardiennage, la restitution ou l'aliénation des véhicules mis en fourrière 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, en application de la législation en vigueur et des arrêtés municipaux. Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande. Montant maximum HT annuel : 110 000 euros HT. Durée : 1 an reconductible 3 fois

II.2.5) Critères d'attribution

Prix :

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas énumérés ci-dessous)

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de mise en concurrence au Journal officiel de l'Union européenne

Aucune offre ou aucune offre/demande de participation appropriée n'a été déposée en réponse à :

une procédure ouverte

Explication : Une première consultation publiée le 21.08.2021 au BOAMP et au JOUE le 24.08.2021, pour une date limite de remise des offres fixée au 04.10.2021 à 16h00. Il s'agissait d'un marché de services passé selon la procédure d'AOO prévue à l'article R 2124-2-1° du code de la commande publique (CCP). Aucune offre déposée. Un avis de non attribution a été publié au BOAMP le 15.10.2021, annonce 21-135916 et au JOUE le 18.10.2021, annonce 2021/S 202-528149. Le nouvel accord-cadre de services est passé selon la procédure prévue à l'article R. 2122-2.1° CCP qui prévoit notamment que l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque : - aucune candidature ou aucune offre déposée dans les délais prescrits, que les conditions initiales du marché ne sont pas substantiellement modifiées, que la consultation a été lancée en appel d'offres. En conséquence, contractualisation avec candidat sortant car exécution satisfaisante

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :

## Section V : Attribution du marché

Marché n° : AG21029L00

Lot n° :

Intitulé : Prestations de fourrière automobile

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 7 janvier 2022

V.2.2) Informations sur les offres

\* Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

NAHOUI Abdallah, CHAMBERY, F, Code NUTS : FRK27

Le titulaire est une PME : oui

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : 440 000 H.T

Valeur totale du marché/du lot : 440 000

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

V.2.5) Information sur la sous-traitance

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de GRENOBLE, Grenoble Cedex, F, Téléphone : (+33) 4 76 42 90 00,  
Fax : (+33) 4 76 42 22 69, Adresse internet : <http://www.telerecours.fr>

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de règlement amiable de Lyon, DREETS Auvergne Rhône Alpes, Tour  
Swiss Life, 1 boulevard Vivier Merle, 69443, LYON, F, Téléphone : (+33) 4 26 99 28 33,  
Courriel : [ara.ccira@dreets.gouv.fr](mailto:ara.ccira@dreets.gouv.fr)

#### VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais  
d'introduction de recours : - Référé pré-contractuel : prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du  
Code de justice administrative (CJA), il peut être - Référé contractuel : prévu aux articles L.551-  
13 à L.551-23 du CJA, peut intervenir une fois le contrat conclu dans les délais prévus à  
l'article R.551-7 du CJA - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat :  
ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la  
date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique - Recours pour excès de pouvoir : la  
décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse sans suite est susceptible  
d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article  
R421-1 du CJA

#### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

4 février 2022